

Tendances du tourisme en Europe et dans les Pays Partenaires Méditerranéens, 2000-2006

L'industrie touristique est en plein essor en Europe et dans la région méditerranéenne. Entre 2000 et 2006, le nombre annuel de nuitées passées par les touristes¹ a augmenté plus rapidement dans les pays partenaires méditerranéens² (PPM) (8,4 %) que dans les pays de l'UE-27 (1,0 %) et de l'AELE (0,6 %).

Sur la même période, les arrivées de touristes aux frontières des PPM ont augmenté en moyenne de 9,5 % par an, pour atteindre 57,6 millions en 2006. Dans l'UE-27, le nombre d'arrivées de non-résidents dans les hôtels et établissements assimilés a augmenté en moyenne de 2,1 % par an: on en comptait 211,9 millions en 2006.

Dans les PPM, le nombre de places-lits dans les hôtels et établissements assimilés a augmenté en moyenne de 6,1 % par an, pour arriver à 1,6 million en 2006; dans l'UE-27, le taux annuel moyen de croissance de cet indicateur a été de 1,8 %, avec 11,5 millions de places-lits pour cette même année.

La balance des paiements pour le tourisme des PPM a dégagé un excédent en constante augmentation de 2002 à 2005; dans l'UE-27, la balance des paiements pour le tourisme s'est tassée entre 2000 et 2003, avant de se redresser nettement en 2006.

Le tourisme est en pleine expansion, en Europe comme dans les pays méditerranéens

Tableau 1: chiffres clés du tourisme pour les PPM et les pays de l'Union européenne et de l'AELE

	Nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés		Nombre de places-lits dans les hôtels et établissements assimilés	
	2006 (milliers)	Taux de croissance moyenne annuelle, 2000-2006	2006 (milliers)	Taux de croissance moyenne annuelle, 2000-2006
PPM ¹	189 781 ²	8.4	1 577 ³	6.1
UE-27 ¹	1 524 991	1.0	11 536	1.8
Pays méditerranéens de l'UE-27 ^{1,4}	796 190	1.2	5 809	2.0
Pays de l'AELE ¹	53 357	0.6	429	0.8

¹ Comprend des estimations réalisées par Eurostat. ² À l'exclusion de la Turquie et du Liban. ³ À l'exclusion du Liban. ⁴ Les pays méditerranéens membres de l'UE sont la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, Malte et la Slovaquie.

¹ Pour la définition de la notion de «touriste», se reporter aux notes méthodologiques à la fin du document.

² PPM = Algérie (DZ), Égypte (EG), Israël (IL), Jordanie (JO), Liban (LB), Maroc (MA), territoire Palestinien occupé (PS), Syrie (SY), Tunisie (TN) et Turquie (TR).

Comme le montre le tableau 1, entre 2000 et 2006, le tourisme a été en croissance dans les PPM considérés dans leur ensemble et dans l'UE-27. Au cours de cette période, le nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés a considérablement augmenté dans les PPM: 8,4 % par an en moyenne, pour atteindre 189,8 millions en 2006. Pour les pays de l'UE-27 et de l'AELE, le nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés a augmenté en moyenne de respectivement 1,0 % et 0,6 % chaque année, pour atteindre 1 525 et 53,4 millions de nuitées. Les pays méditerranéens membres de l'UE représentent 52,2 % du nombre total de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés de l'UE-27 et ont affiché une croissance annuelle moyenne très légèrement supérieure pendant la période considérée (1,2 %).

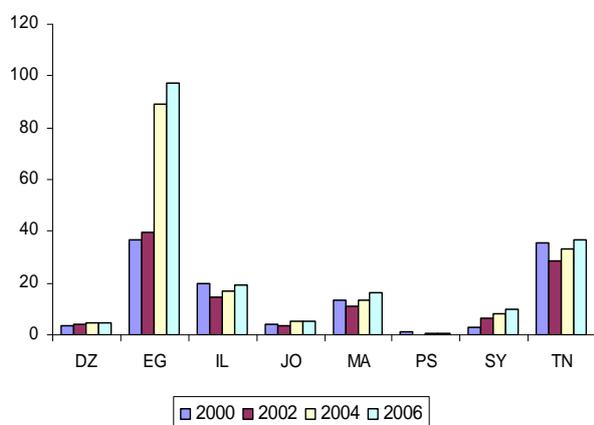
Les données indiquent une augmentation générale des taux d'occupation des hôtels dans les PPM: la

croissance moyenne du nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés est légèrement supérieure à la croissance moyenne du nombre de places-lits. Celui-ci a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,1 % pour la période considérée, pour atteindre 1,6 million en 2006.

Pour l'UE-27, c'est une image différente qui se dégage: entre 2000 et 2006, le nombre de places-lits a augmenté en moyenne de 1,8 % par an, soit une augmentation supérieure à la croissance du nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés (1,0 %), ce qui tend à indiquer un léger tassement des taux d'occupation. Il en va de même pour les pays de l'AELE, on remarque un léger accroissement du nombre de places-lits (0,8% en moyenne par an) comparé au nombre de nuitées passées (0,6%) ayant pour conséquence une diminution marginale des taux d'occupation.

Croissance du nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés

Graphique 1: Nombre de nuitées passées par des résidents et des non-résidents dans les hôtels et établissements assimilés dans les PPM^{1,2}, en millions, 2000-2006

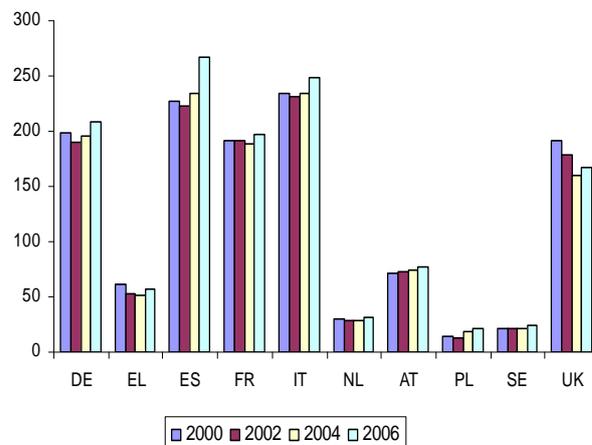


¹ Comprend des estimations réalisées par Eurostat. ² À l'exclusion de la Turquie et du Liban.

Ainsi que l'illustre le graphique 1, pour les huit PPM pour lesquels des données sont disponibles, 51,2 % du total des nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés en 2006 l'ont été en Égypte; elle est suivie de la Tunisie (19,4 %), d'Israël (10,2 %), du Maroc (8,6 %) et de la Syrie (5,2 %). Ensemble, la Jordanie (2,6 %), l'Algérie (2,5 %) et le territoire Palestinien occupé (0,2 %) représentent moins de 6 % du total.

C'est la Syrie qui a enregistré la plus forte croissance du nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés (avec une moyenne annuelle de 22,3 % entre 2000 et 2006). Cet indicateur a également connu une forte

Graphique 2: Nombre de nuitées passées par des résidents et des non-résidents dans les hôtels et établissements assimilés dans les pays des dix premières destinations touristiques de l'UE-27¹, en millions, 2000-2006



¹ Dix premières destinations sur la base des données 2006.

croissance en Égypte (17,6 %), qui est suivie de plus loin par la Jordanie (4,6 %), l'Algérie (4,4 %) et le Maroc (3,2 %). En Tunisie et en Israël, le nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés est resté relativement stable pendant la période considérée, tandis que dans le territoire Palestinien occupé, il a diminué de 13,2 % en moyenne chaque année.

Dans l'UE-27, l'Espagne, l'Italie et la France ont représenté ensemble 46,7 % du nombre total de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés de l'UE en 2006. Ce taux a légèrement augmenté par rapport à 2000, lorsqu'il était de 45,3 % du total de l'UE pour les trois mêmes pays.

Les pays des dix premières destinations touristiques dans l'UE représentent ensemble 85,2 % du nombre total de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés dans l'UE-27.

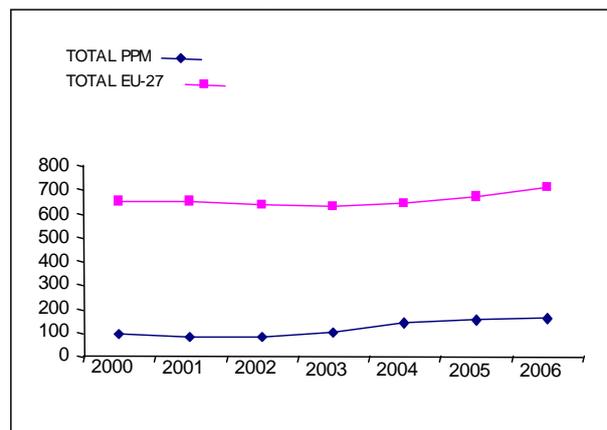
L'Espagne (17,5 %) et l'Italie (16,3 %) prennent la tête, suivies de l'Allemagne (13,7 %), de la France (12,9 %) et du Royaume-Uni (10,9 %). L'Autriche et la Grèce représentent respectivement 5,1 % et 3,7 %, tandis que les Pays-Bas, la Suède et la Pologne s'inscrivent dans une fourchette allant de 2,1 % à 1,4 % du total de l'UE-27.

Au sein de l'UE-27, les nouveaux États membres ont enregistré, entre 2000 et 2006, un taux de croissance annuel moyen supérieur à la moyenne du nombre de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés: Lituanie (18,0 %), Estonie (14,0 %), Bulgarie (12,1 %), Lettonie (11,3 %), Pologne (7,3 %) et Slovaquie (3,9 %). Ces chiffres sont à comparer au taux de croissance annuel moyen de 2,7 % de l'Espagne et au léger déclin pour le Royaume-Uni et la Grèce (respectivement -2,3 % et -1,2 % par an) au cours de la même période.

Les non-résidents ont représenté en 2006 83,1 % du total des nuitées passées dans les hôtels et

établissements assimilés dans les PPM, par rapport à 46,2 % dans l'UE-27. De plus, entre 2000 et 2006, le nombre total de nuitées passées dans les hôtels et établissements assimilés par des non-résidents dans les PPM a augmenté beaucoup plus rapidement que dans les pays de l'UE-27 (à savoir respectivement 9,2 % et 1,3 % en moyenne chaque année).

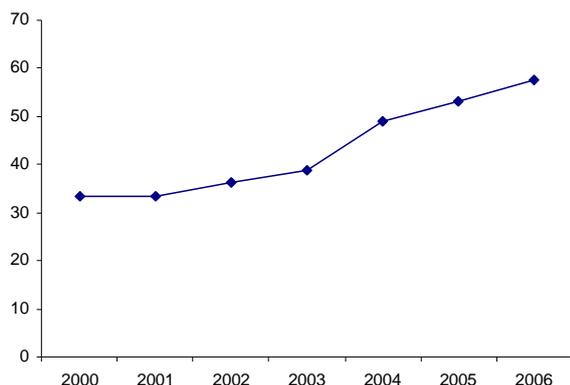
Graphique 3: Nombre de nuitées passées par des non-résidents dans les hôtels et établissements assimilés dans les PPM^{1,2} et l'UE-27¹, en millions, 2000-2006



¹ Comprend des estimations réalisées par Eurostat. ² À l'exclusion de la Turquie et du Liban.

Augmentation du nombre de touristes arrivant dans les PPM et dans l'UE-27, 2000-2006

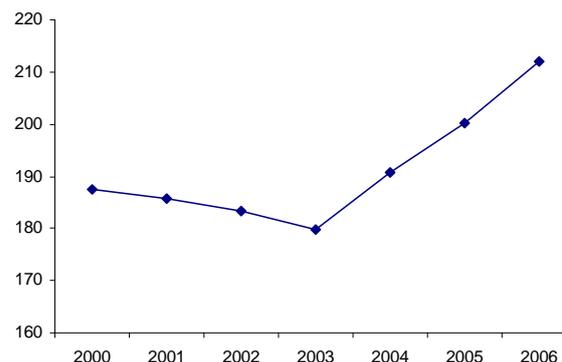
Graphique 4: Nombre annuel de touristes arrivant aux frontières des PPM¹, en millions, 2000-2006



¹ À l'exclusion du Liban et du territoire Palestinien occupé. Pour la Jordanie, le Maroc et la Turquie, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

Le nombre annuel de touristes arrivant aux frontières des PPM a également augmenté de manière très importante, passant de 33,4 millions en 2000 à 57,6 millions en 2006, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,1 % entre 2000 et 2003 et de 14,0 % entre 2003 et 2006.

Graphique 5: Nombre annuel de touristes non-résidents arrivant dans les hôtels et établissements assimilés dans l'UE-27¹, en millions, 2000-2006



¹ À l'exclusion de l'Irlande et de la Roumanie. Pour la Lituanie et Malte, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

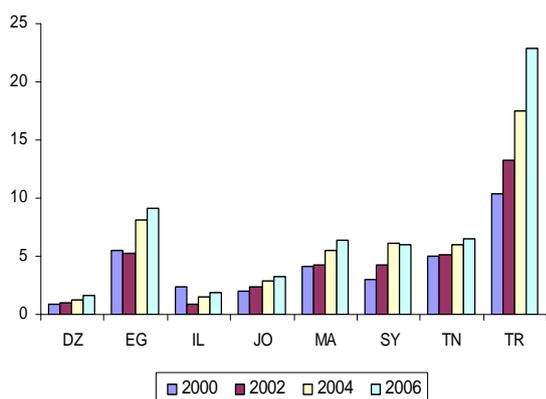
La plus forte augmentation a été enregistrée en Turquie avec un taux de croissance annuel moyen de 14,0 % entre 2000 et 2006, suivie de la Syrie (12,2 %), de l'Algérie (11,2 %), de l'Égypte (8,7 %), du territoire Palestinien occupé (8,2 %), du Maroc (7,7 %) et de la Tunisie (4,4 %). Israël a enregistré une forte diminution en 2001 (-50,5 %)

et, même si l'on assiste au retour des touristes, le niveau de 2006 est resté largement inférieur aux chiffres de 2000.

Dans l'UE-27, le nombre total de touristes non-résidents arrivant dans les hôtels et établissements assimilés a diminué en moyenne de 1,4 % par an entre 2000 et 2003. Cette chute a été suivie d'une reprise marquée de 2003 à 2006, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6 % et un nombre total de 211,9 millions en 2006 par rapport à 187,4 millions en 2000.

Parmi les dix premières destinations de l'UE, c'est en Pologne (6,9 %) que cet indicateur a enregistré entre 2000 et 2006 la croissance annuelle moyenne la plus forte; elle est suivie de l'Espagne (4,0 %), de l'Allemagne (3,6 %), de l'Italie et de la Suède (toutes deux 2,6 %), de l'Autriche (2,0 %), des Pays-Bas (1,7 %) et du Royaume-Uni (1,6 %).

Graphique 6: Nombre annuel de touristes arrivant aux frontières des PPM¹, en millions



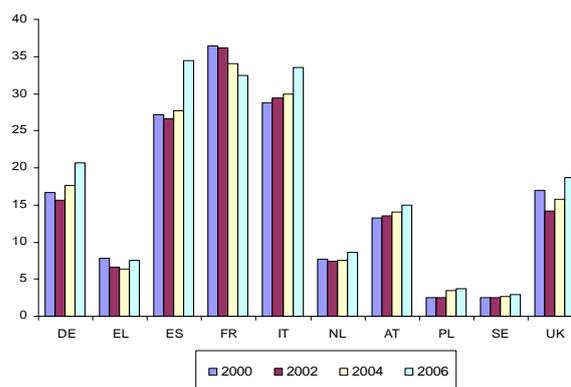
¹ À l'exclusion du Liban et du territoire Palestinien occupé. Pour la Jordanie, le Maroc et la Turquie, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

D'autre part, le nombre de non-résidents arrivant dans les hôtels en Grèce ou en France a chuté au cours de la même période (à un rythme annuel moyen de respectivement -0,5 % et -1,9 %).

Même s'il n'est pas possible de comparer directement les deux variables (nombre annuel de touristes arrivant aux frontières pour les PPM et dans les hôtels et établissements assimilés pour l'UE-27), le contraste des tendances illustre bien la dynamique des flux touristiques dans les deux régions. Dans les deux cas, l'année 2003 a marqué un tournant, avec une reprise des deux indicateurs.

Pour les PPM, la durée moyenne de séjour dans le pays est restée relativement stable entre 2000 et 2006, soit 3,3 jours en 2006. Dans l'UE-27, la durée moyenne de séjour dans les hôtels et établissements assimilés en 2006 a été de 2,7 jours et est, elle aussi, restée relativement stable au cours de la période de référence.

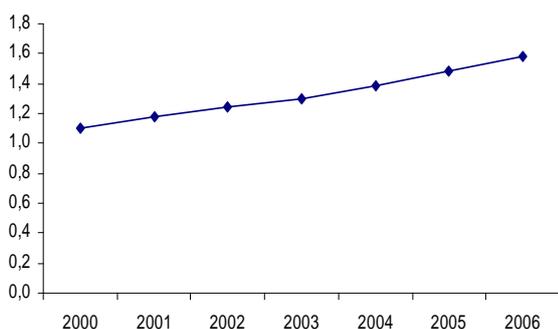
Graphique 7: Nombre annuel de touristes non-résidents arrivant dans les hôtels et établissements assimilés dans les dix premières destinations touristiques de l'UE¹, en millions



¹ À l'exclusion de l'Irlande et de la Roumanie. Pour la Lituanie et Malte, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

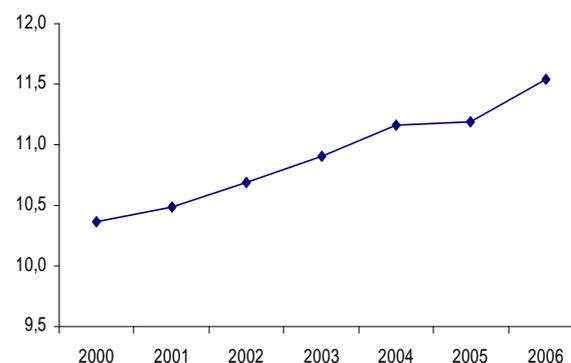
Le nombre de places-lits disponibles dans les hôtels et établissements assimilés est en croissance dans les PPM et l'UE-27

Graphique 8: Nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements assimilés dans les PPM¹, en millions, 2000-2006



¹ À l'exclusion du Liban.

Graphique 9: Nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements assimilés dans l'UE-27¹, en millions, 2000-2006



¹ Comprend des estimations réalisées par Eurostat.

Depuis 2000, le nombre de places-lits dans les hôtels et établissements assimilés a enregistré une croissance marquée dans les deux régions. Dans les PPM, le nombre de places-lits a été estimé à 1,6 million en 2006, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 6,1 % entre 2000 et 2006.

Les augmentations les plus fortes ont été enregistrées en Turquie et en Égypte (respectivement 9,0 % et 8,6 % en moyenne chaque année), suivies du Maroc (5,8 %), de la Syrie (5,2 %), de la Jordanie (3,6 %), de la Tunisie (2,8 %), de l'Algérie (1,7 %) et d'Israël (1,1 %). En revanche, de 2000 à 2006, les chiffres relatifs au

Tableau 2: Nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements assimilés¹ dans les PPM², en milliers, 2000-2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
DZ	76	72	76	77	82	83	84
EG	227	241	264	273	296	342	371
IL	107	114	113	114	115	115	114
JO	34	37	37	38	39	40	42
LB	:	:	:	:	:	:	26
MA	95	97	102	110	119	124	133
PS	10	6	6	7	8	8	8
SY	34	35	35	39	40	43	46
TN	197	206	214	222	226	230	232
TR	325	369	396	421	459	501	546

¹ Les chiffres en italique sont des estimations. ² À l'exclusion du Liban; : non disponible

territoire Palestinien occupé ont baissé chaque année de -3,7 % en moyenne.

Dans l'UE-27, le nombre de places-lits a augmenté en moyenne de 1,8 % chaque année entre 2000 et 2006, pour atteindre, selon les estimations, le chiffre de 11,5 millions. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans quelques-uns des nouveaux États membres de l'UE: en Lituanie (11,0 %), en Bulgarie (9,7 %), en Lettonie (8,7 %), en Estonie (8,1 %), en Pologne (6,8 %) et en Slovaquie (4,8 %). Ces pays ont enregistré de meilleurs chiffres que les destinations méditerranéennes européennes, telles que l'Espagne (3,5 %), la Grèce (2,2 %) et l'Italie (2,0 %).

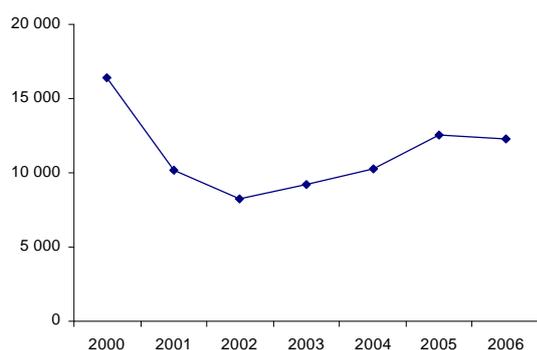
Tableau 3: Nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements assimilés dans les dix premières destinations touristiques de l'UE-27¹, en milliers, 2000-2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
DE	1 590	1 603	1 608	1 611	1 609	1 621	1 631
EL	608	608	606	645	668	682	693
ES	1 316	1 333	1 394	1 452	1 512	1 580	1 615
FR	1 214	1 235	1 236	1 241	1 266	1 258	1 254
IT	1 854	1 891	1 930	1 969	2 000	2 028	2 087
NL	173	174	177	180	190	192	192
AT	588	587	569	566	571	571	573
PL	120	118	128	134	165	170	178
SE	188	195	181	185	190	197	201
UK	1 119	1 130	1 188	1 204	1 223	1 062	1 256

¹ Comprend des estimations réalisées par Eurostat.

La balance des paiements de l'UE-27 pour le tourisme rebondit en 2006

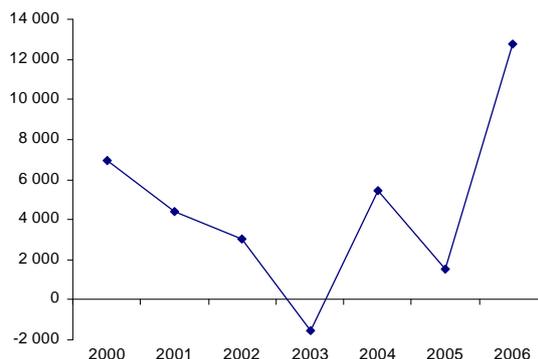
Graphique 10: Balance des paiements des PPM¹ pour le tourisme, en Mio EUR, 2000-2006



¹ À l'exclusion de la Syrie et de l'Égypte. Pour le Liban, l'Algérie et le territoire Palestinien occupé, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

La balance des paiements pour le tourisme représente la différence entre les flux entrants, ou recettes, liés au tourisme (dépenses touristiques des étrangers dans le pays) et les flux sortants liés au tourisme (dépenses touristiques des résidents à l'étranger). Aucune tendance claire ne se dégage pour la période 2000-2006.

Graphique 11: Balance des paiements de l'UE-27¹ pour le tourisme, en Mio EUR, 2000-2006



¹ À l'exclusion du Luxembourg, de la Belgique et de la Roumanie. Pour Grèce et Malte, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

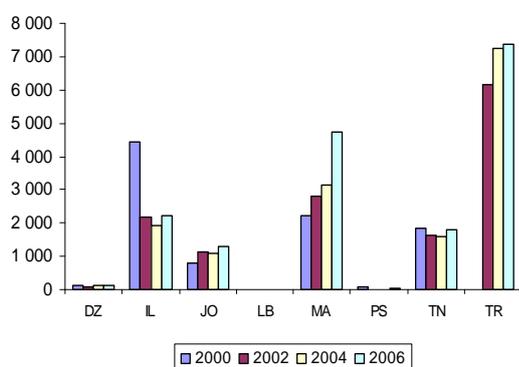
Dans les PPM, la balance des paiements pour le tourisme a chuté en moyenne de 29,0 % par an de 2000 à 2002, avant de se reprendre pendant les trois années suivantes (à un rythme moyen de 15,0 % par an). En 2005, elle n'avait néanmoins pas retrouvé les valeurs de 2000 et un nouveau fléchissement était enregistré en 2006 (-2,1 %).

La balance des paiements pour le tourisme de l'UE-27 a décliné de manière continue de 2000 à 2003, devenant même négative, suivie par une nette reprise en 2004 puis en 2006, atteignant un excédent supérieur au niveau de 2000. L'excédent enregistré en 2006 s'établissait à 12 775 Mio EUR, soit légèrement plus que le chiffre correspondant pour les PPM (12 280 Mio EUR).

Comme le montre à l'évidence les graphiques 12 et 13, dans les PPM, les tendances en matière de recettes liées au tourisme (les dépenses des non-résidents dans le pays de référence) et de dépenses touristiques (les dépenses effectuées à

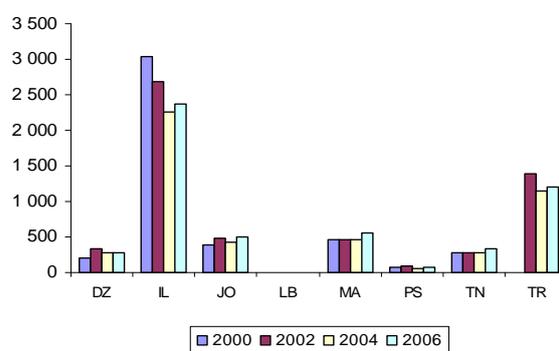
l'étranger par des résidents du pays de référence) varient de manière significative d'un pays à l'autre. Par exemple, entre 2000 et 2006, le Maroc a vu augmenter non seulement ses recettes touristiques (taux de croissance annuel moyen de 13,6 %, soit le plus élevé parmi les PPM), mais aussi ses dépenses touristiques (3,2 %). D'autres pays, comme Israël, ont en revanche enregistré des taux de croissance annuels moyens négatifs au cours de la même période, tant pour les recettes touristiques (-10,9 %) que pour les dépenses touristiques (-4,0 %).

Graphique 12: Évolution des recettes liées au tourisme dans les PPM¹ en Mio EUR, 2000-2006



¹ À l'exclusion de la Syrie et de l'Égypte. Pour le Liban, l'Algérie et le territoire Palestinien occupé, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

Graphique 13: Évolution des dépenses liées au tourisme dans les PPM¹ en Mio EUR, 2000-2006

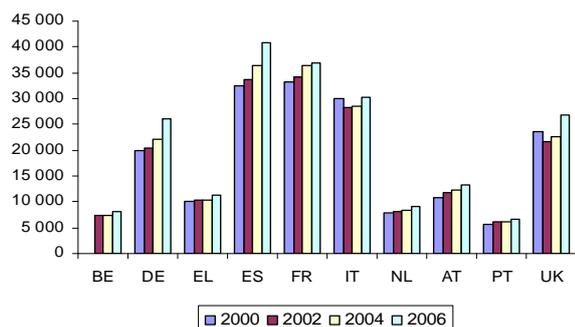


¹ À l'exclusion de la Syrie et de l'Égypte. Pour le Liban, l'Algérie et le territoire Palestinien occupé, certaines années comprennent des estimations réalisées par Eurostat.

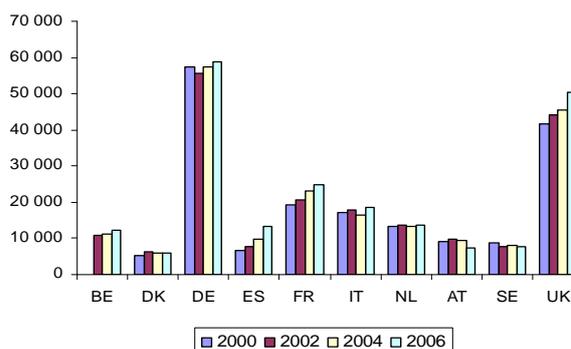
Comme le montre le graphique 14, de 2000 à 2006, les recettes générées par le tourisme ont augmenté dans les 10 pays de l'UE où les recettes liées au tourisme sont les plus importantes. Les recettes touristiques en Allemagne, Espagne et Autriche ont enregistré les taux de croissance annuels moyens les plus élevés, avec 4,5%, 3,9% et 3,5% respectivement. Au cours de la même période, les dépenses liées au tourisme (graphique 15) ont augmenté dans les 10 pays de l'UE dont les dépenses touristiques sont les plus élevées,

sauf en Autriche et la Suède, où l'on a enregistré une baisse de -3,6% et -2,2% respectivement. Parmi les pays de l'UE où les recettes liées au tourisme ont été les plus importantes en termes absolus en 2006, c'est l'Autriche qui a enregistré le taux de croissance annuel moyen le plus élevé de la balance du tourisme (24,3 %), suivie de la Grèce (9,6 %). En revanche, un fléchissement de la balance du tourisme a été observé dans les Pays Bas (-2,6 %), en France (-2,5 %), en Allemagne (-2,2%) et en Italie (-1,3 %).

Graphique 14: Recettes touristiques dans les dix premières destinations touristiques de l'UE, en Mio EUR, 2000-2006



Graphique 15: Dépenses touristiques dans les dix premières destinations touristiques de l'UE, en Mio EUR, 2000-2006



NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Sources: les données relatives à l'UE sont fournies par Eurostat; les données relatives aux PPM sont fournies par les instituts nationaux de statistique.

On entend par touriste un visiteur temporaire séjournant au moins une nuitée et moins d'un an dans un pays visité pour plusieurs motifs: vacances (divertissement, loisirs, sport et visite de la famille, d'amis ou de parents), affaires, mission officielle, congrès ou raisons de santé. La définition diffère pour les pays suivants:

- Algérie: touristes = nationaux résidant à l'étranger + visiteurs étrangers
- Égypte: touristes = visiteurs étrangers
- Israël: touristes = visiteurs étrangers, à l'exclusion des passagers de croisière et des résidents israéliens vivant à l'étranger
- Jordanie: 2000: touristes = visiteurs à l'exclusion des citoyens jordaniens vivant ailleurs qu'en Jordanie et des visiteurs d'un jour
2002-2005: touristes = visiteurs incluant les citoyens jordaniens vivant ailleurs qu'en Jordanie et à l'exclusion des visiteurs d'un jour
- Maroc: touristes = nationaux résidant à l'étranger + visiteurs étrangers, à l'exclusion des passagers de croisière
- Syrie: touristes = visiteurs étrangers + résidents étrangers
- Tunisie: touristes = non-résidents étrangers (les nationaux non-résidents ne sont pas inclus)
- Turquie: touristes = visiteurs étrangers, y compris les visiteurs d'un jour

On entend par nuitée chaque nuit réellement passée par un hôte ou pour laquelle il est enregistré dans un hôtel ou un établissement assimilé. Les pays suivants présentent des particularités:

- Égypte et Turquie: seuls les hôtels sont pris en compte, pas les autres types d'hébergement.
- Jordanie et Maroc: comprend l'hôtellerie classée ou non.
- Syrie: les données ne sont pas comparables en raison d'un changement de méthodologie en 2002.

En ce qui concerne les places-lits, il convient de tenir compte de certaines particularités pour les pays suivants:

- Égypte: seuls les hôtels sont pris en compte, pas les autres types d'hébergement collectif.
- Jordanie et Maroc: comprend l'hôtellerie classée ou non.
- Tunisie: comprend les hôtels et établissements assimilés, les établissements spécialisés et les campings.
- Israël: nombre total de lits dans les hôtels touristiques y compris dans les hôtels provisoirement fermés

Abréviations:

DZ:	Algérie	BG:	Bulgarie	CY:	Chypre
EG:	Egypte	CZ:	République Tchèque	HU:	Hongrie
IL:	Israël	DK:	Danemark	NL:	Pays-Bas
JO:	Jordanie	DE:	Allemagne	AT:	Autriche
LB:	Liban	IE:	Irlande	PL:	Pologne
MA:	Maroc	EL:	Grèce	PT:	Portugal
PS:	territoire Palestinien occupé	ES:	Espagne	SE:	Suède
SY:	Syrie	FR:	France	UK:	Royaume-Uni
TN:	Tunisie	IT:	Italie		
TR:	Turquie				

Le présent document a été préparé avec la collaboration de M. Fernando Cortina, expert dans le cadre d'une mission de courte durée pour *MEDSTAT II*, le programme régional de coopération statistique euro-méditerranéen financé par l'UE.

Lancé en janvier 2006, le programme *MEDSTAT II* vise à:

- harmoniser les méthodes statistiques dans les pays partenaires méditerranéens conformément aux conventions et normes européennes et internationales;
- améliorer la comparabilité des données entre les pays partenaires ainsi qu'avec les États membres de l'UE et les pays de l'AELE;
- augmenter la qualité des services offerts aux utilisateurs par les instituts nationaux de statistique et leurs organismes partenaires associés à la production des statistiques.

Une attention particulière est accordée à **9 secteurs**: commerce des marchandises et des services, comptes nationaux, statistiques sociales, énergie, agriculture (y compris la pêche), environnement, tourisme, transport et migration.

Le programme inclut actuellement dix pays partenaires: l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Site Web de MEDSTAT: <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Contacts: EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu

Pour en savoir plus

Données : [Eurostat Website: http://ec.europa.eu/eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat)

Sélectionnez votre thème sur le côté gauche de la page d'accueil et ensuite « Données » dans le menu.

Données: Site Web Eurostat/Industrie, Commerce et Services/Tourisme

Industrie, commerce et services

-  **Tourisme**
-  Capacité de l'hébergement touristique collectif : établissements, chambres et places-lits
-  Fréquentation des établissements d'hébergement collectif : tourisme interne et récepteur
-  Demande touristique : tourisme interne et émetteur (les excursions d'une journée sont exclues)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125 L - 2920 Luxembourg
Tel. (352) 4301 33408 Fax (352) 4301 35349
E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info@publications.europa.eu